

■ **Atelier d'architecture Stéphane Vonlanthen Sàrl**, à Villars-sur-Glâne, Route de Moncor 14. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 17.06.2002. But: création, planification et réalisation immobilière. Capital social: CHF 20'000.--, entièrement libéré par apport. Apport en nature et reprise de biens: Selon contrat du 17.06.2002, Vonlanthen Stéphane fait apport à la société de matériel informatique pour le prix de CHF 21'800.--, accepté pour ce prix et imputé à concurrence de CHF 20'000.-- à la libération du capital social, le solde de CHF 1'800.-- correspondant à une créance en faveur de l'apporteur. Associés: Vonlanthen Stéphane, de Heitenried, à Givisiez, pour une part de CHF 19'000.--, et Vonlanthen-Piller Denise, de Heitenried, à Givisiez, pour une part de CHF 1'000.--. Gérant: l'associé Vonlanthen Stéphane, avec signature individuelle. Réviseur: Réfisco S.A., à Fribourg. Organe de publicité: FOSC. Journal no 1287 du 20.06.2002 (00528164 / CH-217.1.001.652-3)